

LA DEMI-PENSION DANS LES LYCÉES PUBLICS FRANCILIENS

Vers une politique tarifaire régionale modulée selon le quotient familial



PROJET

Depuis 1996, la région Île-de-France apporte une aide à la demi-pension des lycéens. Depuis 2006, elle est responsable de l'encadrement des tarifs appliqués. Une réflexion a été alors engagée pour préparer la mise en œuvre d'une politique de tarification unique en fonction des capacités contributives des familles et en évaluer les impacts pour les familles concernées.

MÉTHODE

Exploitation des données disponibles concernant les revenus des familles des lycéens, une enquête auprès des huit départements franciliens sur leur politique de tarification de la restauration dans les collèges et une analyse de la fréquentation de la demi-pension dans les lycées publics franciliens au regard des caractéristiques sociales des élèves. Un outil de simulation permet aux services d'évaluer le nombre de familles impactées de façon positive ou négative par l'application d'un tarif unique en fonction du quotient familial selon plusieurs hypothèses tarifaires.

RÉSULTATS

Le barème proposé par la Région devrait permettre à près de la moitié d'entre eux de déjeuner à un tarif réduit. Entre 10 et 20 % devraient même bénéficier du tarif le plus bas. L'âge, la formation suivie, l'activité des parents et le nombre d'enfants scolarisés pèsent également sur la fréquentation.

PRODUITS

Mission préalable : Rapport de cadrage, 46 p., Note rapide IAU îdF-Insee-CAF - Mission 2 : Outil de simulation de l'impact financier pour les familles – Modélisation sous Excel et présentations powerpoint.

L'ESSENTIEL

Bénéficiaire

Région Île-de-France

Bailleur

Région Île-de-France

Période de réalisation

Octobre 2010/Janvier 2013

Durée de l'étude

28 mois

Coût total du projet

60 000 euros

Part IAU

60 000 euros

Partenaires

INSEE
CTRAD-CAF

Mobilisation des experts

2 hommes x mois

Principaux experts

IAU

Corinne de Berny, cheffe de projet
Delphine Brajon, experte en économétrie
Stéphanie Lesellier, géomaticienne

INSEE

France-Line Mary-Portas, chargée d'études

Données de base sur le projet

469 lycées publics en Île-de-France en 2010
238 500 élèves inscrits en demi-pension, soit 61 % des lycéens.